

BLESSAC

BULLETIN MUNICIPAL

n°24



LE MOT DU MAIRE



Malgré la baisse de la dotation d'Etat (DGF) et la difficulté à obtenir des subventions pour entreprendre des travaux d'investissement, je peux dire que la commune de Blessac se porte aussi bien que possible. Cette bonne santé est due à la maîtrise du budget de fonctionnement, au très faible endettement de la commune et aux taxes communales supplémentaires que nous apportent les nouvelles constructions. Rappelons que, depuis maintenant 9 ans, les taux des taxes communales sont restées les mêmes.

En 2017, afin de préserver notre fonds de roulement, nous ferons un emprunt pour la restauration de l'intérieur de l'église attendu que le taux de l'argent est très bas.

Je voudrais remercier toute l'équipe municipale pour son investissement dans la vie de la commune et plus particulièrement les adjoints pour le travail réalisé.

En 2016, la municipalité a réalisé un projet qui lui tenait à cœur : « l'argent de poche ». Des jeunes de la commune se sont mis au service de l'intérêt général en réalisant des petits travaux d'entretien, encadrés par des adultes bénévoles. Cette belle synergie a permis de réaliser des travaux nécessaires et de renforcer les liens entre les générations. Cette opération, qui s'est très bien déroulée, s'est conclue avec la visite du Sénat.

En ce début d'année, j'offre à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2017.

Robert Cuisset

Magazine municipal de la ville de Blessac
Photographie de couverture : réalisée lors de l'opération « les jeunes au Sénat » (p.8), escalier d'honneur du Sénat
Directeur de la publication : Robert Cuisset
Rédaction : Commission communication commune de Blessac
Photographies : Commission communication commune de Blessac, Service communication Creuse Grand Sud, freeimages.com
Mise en page : Service communication Creuse Grand Sud
Impression : Impression Nouvelle

SOMMAIRE

> INFORMATIONS UTILES	3
> INVESTISSEMENTS 2016	4
> OPÉRATION «ARGENT DE POCHE 2016»	7
> VISITE AU SÉNAT	8
> VISITE DE MME LA SOUS-PRÉFÈTE	9
> ÉLECTIONS RÉGIONALES DÉCEMBRE 2015	10
> BLESSAC ET SON ÉCOLE - ACTIVITÉS 2016	12
> REPAS DES AÎNÉS 2016	14
> VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS	15
> ÉTAT CIVIL	19
> CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE	20
> LE COIN DES ENFANTS	22
> DEVINETTE BLESSACOISE	23

INFORMATIONS UTILES

Mairie de Blessac
4, rue du Château
23200 BLESSAC
Téléphone : 05 55 66 17 40
Télécopie : 05 55 66 17 40
Horaires d'ouverture : le lundi, mercredi et vendredi de 15h à 18h30.
Site internet : www.blessac.fr
✉ : mairie.blessac@wanadoo.fr
Agence postale communale
6, rue du Château
23200 Blessac
Téléphone : 05 55 67 94 87
Horaires d'ouverture :
Lundi et vendredi de 14h30 à 16h30.
Mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h30.

Déchetterie du Thym
La déchetterie est accessible gratuitement à tous les particuliers de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, et professionnels travaillant sur le territoire
Horaires :
Lundi, mercredi et jeudi de 13h à 17h
Mardi et vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Du 15 juin au 15 septembre :
Lundi, mercredi et jeudi de 15h à 19h
Mardi et vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h
Samedi
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h



INVESTISSEMENTS 2016

Sur l'exercice 2016 la Commune de BLESSAC a réalisé les travaux et les investissements suivants :

1 - Voirie et espaces verts :

Éclairage public :

Comme les années précédentes et pour des raisons d'économie d'énergie, la société chargée de la maintenance de l'éclairage public de la commune, remplace systématiquement les anciens néons par des lampes moins énergivores. 3 500,00€ sont provisionnés pour ces dépenses.

Travaux Chemin de la Faurie et Chemin de la Scierie :

L'aménagement d'une rampe d'accès jouxtant l'aire de retournement achève les travaux d'élargissement commencés l'an dernier au chemin de la Faurie.

Les travaux réalisés sur le Chemin de la Scierie permettent une meilleure évacuation des eaux pluviales, évitant ainsi les ravinements lors des fortes pluies.

Équipement en petit matériel de voirie :

Un lot supplémentaire de barrières de sécurité a été acheté afin de mieux définir des zones à sécuriser.

La commune a également fait l'acquisition de nouveaux panneaux de signalisation routière afin de renforcer la sécurité lors de travaux ou dans des zones dangereuses.



Acquisition d'un chemin :

La commune souhaite devenir propriétaire du chemin dit «des Granges» emprunté par de plus en plus de riverains. Cette acquisition permettra de l'entretenir régulièrement et d'y réaliser les travaux nécessaires. La transaction est actuellement en cours.

➡ Corbeilles et tables de pique-nique :

Des corbeilles en douglas, ainsi que des tables de pique-nique vont être disposées sur l'espace situé à l'entrée du chemin du Dolmen. Cet espace désormais nettoyé, aplani sera progressivement aménagé en «aire d'accueil» pour les randonneurs et promeneurs qui pratiquent nos chemins.

2 - Patrimoine et bâtiments :

École et cantine :

Le nombre insuffisant de WC adaptés à nos jeunes élèves dans la salle de classe, posait problème.

Aussi, un nouvel aménagement de 4 WC enfants a été réalisé par l'ouvrier communal.

Accessibilité :

La loi oblige les communes à se mettre en conformité quant à l'accessibilité des bâtiments communaux recevant du public. Ce programme s'étale sur 5 ans avec un calendrier annuel très précis. En 2016, nous avons réalisé l'étude qui nous a permis de déterminer les travaux à effectuer par bâtiment et d'en évaluer le coût.



➡ Grilles devant la mairie :

Faisant suite aux travaux réalisés en 2015, le parterre devant la mairie a vu remplacer son ancien grillage par des grilles identiques à celles du monument.

Réfection de l'intérieur de l'église :

La 2^{ème} tranche de travaux de réhabilitation de l'église (intérieur), budgétée à 176 514,00€ (subventionnés à 56% du hors taxe) va rentrer dans sa phase de réalisation. Lors de la dernière réunion de chantier réunissant les sociétés retenues, l'architecte Monsieur TRAPON, Monsieur CUISSET, Monsieur MAGNAT et Monsieur DURAND, il a été décidé de commencer les travaux en fin de cet exercice et de poursuivre sur le premier semestre

de l'année prochaine. Cette décision est motivée, compte-tenu de la saison, par le risque de gel qui altérerait de facto les enduits et les peintures pendant leur séchage.

3 - Assainissement :

La commune exécute, à son rythme et selon ses moyens financiers, le Plan de Zonage. Dans celui-ci sont établies les possibilités d'assainissement collectif de la commune. Concernant plus particulièrement le bourg, des extensions du réseau d'assainissement collectif existant y sont prévues.

Elles concernent :

- La partie terminale de la rue des Barbaris :

Il y a urgence à relier les dernières maisons d'habitation sises route des Barbaris (en sortie du bourg) et celles de la Ville du Bois à l'assainissement collectif : la qualité du terrain peu propice à un assainissement individuel entraîne de réelles difficultés aux habitants de ce quartier. Ces travaux sont donc envisagés sur l'exercice 2017.

- La rue de la Place Franche :

Une première étude montrait un certain nombre de lacunes, notamment dans la nécessité pour certaines habitations de recourir à des pompes de relevage (achat, mise en place et entretien au frais du particulier), ainsi qu'un coût élevé. Elle ne fut donc pas suivie de travaux sans pour autant être abandonnée. En effet, le projet de relier des habitations sises rue de la Place Franche au réseau d'assainissement collectif demeure. Ces travaux techniques complexes et coûteux devront certainement être traités en deux phases : une première plus facile à réaliser concernera la partie la plus proche de la Place Franche qui présente une pente naturelle vers le réseau existant; une deuxième, techniquement plus complexe et certainement plus onéreuse correspond à la partie plane de la rue.

- Le haut de la route de St Sulpice les Champs :

Les dernières maisons situées au-dessus du carrefour de la route de Sagnas-Soubrenas font également partie du plan de zonage et devront être raccordées au réseau d'assainissement collectif. Cette extension ne présente pas de difficultés techniques particulières.

- Les dernières maisons de la route d'Aubusson, dites du «Plateau» :

C'est une liaison qui a-priori présente de grosses difficultés techniques, donc coûteuse, du fait de son éloignement et du manque de pente naturelle. Là aussi, des pompes de relevage paraissent incontournables.

Ces propositions d'extension du réseau collectif du bourg citées dans le Plan de Zonage feront l'objet d'une programmation dans les années qui viennent. Sur ce mandat, nous nous efforcerons, autant que faire se peut et selon les moyens financiers de la Commune, de concrétiser la liaison au réseau collectif du bourg à la partie terminale de la rue des Barbaris (Ville du Bois comprise), au haut de la route de St Sulpice les Champs ainsi que de mettre en œuvre la première phase de la rue de la Place Franche.

INVESTISSEMENTS 2016 - SUITE

.../ 3 - Assainissement : / - Suite

Reprise de branchement rue des Barbaris :

Un dysfonctionnement du réseau d'assainissement rue des Barbaris a nécessité une intervention de la Société EUROVIA.

Intervention sur le réseau route des Bordes :

Début décembre 2016, la Société EUROVIA est intervenue route des Bordes afin d'améliorer l'évacuation des eaux usées.

4 - Autres investissements :

Voiture utilitaire :

Le mini-bus ayant rendu l'âme, il fallait acquérir un nouveau moyen de transport pour permettre à l'employé communal de se déplacer mais également pour continuer à transporter le samedi matin à Aubusson les personnes de la commune n'ayant pas de moyen de locomotion.

Le choix s'est porté sur un KANGOO transformable soit en véhicule utilitaire soit en véhicule de transport, facilement reconnaissable grâce aux logos de la commune apposés sur ses portières.

Fauteuil de secrétariat :

Afin de prévenir les pathologies professionnelles dues à du matériel vieillissant, et conformément aux décisions inscrites dans le document unique de la prévention et de la gestion des risques, il a été décidé de changer le fauteuil de la secrétaire de mairie.

Vitrines :

Tout le monde a pu constater la pose d'une nouvelle vitrine sur le mur longeant le parterre de la mairie, rue du Château.

La même vitrine a également été installée à l'entrée du village des Barbaris.

Ces acquisitions doivent permettre de faciliter l'accès à l'affichage informatif obligatoire.

En conclusion :

Le tableau ci-dessous montre l'état des dépenses réalisées fin novembre concernant la section d'investissement du budget principal voté pour l'exercice 2016.

	Budgété	RAR*	Total réalisé	Crédit disponible	% Réalisé
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	327 299 €	dont 15 270 € de report reste à réaliser de 2015	65 557,24 €	261 741,76 €	20,03

Certains programmes pas encore achevés le seront d'ici la fin de l'année 2016 ou reportés en «*Reste À Réaliser» sur 2017. Il s'agit notamment de :

- L'achat du chemin des Granges, en cours de réalisation.
- De la 2ème tranche de travaux de réhabilitation de l'église.
- Des travaux sur le réseau d'assainissement route des Bordes.

OPÉRATION « ARGENT DE POCHE 2016 »

Le commune a mis en place cet été une opération « argent de poche » pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Le conseil municipal a souhaité reprendre l'idée de la commune de Champagnat, qui avait expérimenté cela l'an dernier avec succès, avec le soutien de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).



Le concept est simple : apporter une gratification aux adolescents de Blessac qui s'investissent dans les travaux communaux.

7 adolescents ont répondu présents et se sont attelés à réaliser de la peinture à l'école, au niveau du monument aux morts, à actualiser le fléchage des chemins de randonnée de la commune. Ils ont aussi réalisé un relevé de la couverture en téléphonie mobile du bourg et des villages de la commune, avec l'appui de la direction informatique et systèmes de communication du conseil départemental, afin de disposer d'une information fiable. Ce relevé a été transmis auprès des services du département afin qu'ils se mettent en relation avec les opérateurs afin d'essayer d'améliorer la couverture.

Pendants trois semaines, ils ont travaillé trois heures par jour, de neuf heures à midi et moyennant une gratification de quinze euros par matinée (seuil fixé par l'URSSAF pour que la gratification soit exonérée de cotisations sociales).



Ils ont été encadrés par des adultes bénévoles du conseil municipal et des associations.

Aux dires de tous, cette opération a rencontré un franc succès. La commune tient à nouveau à remercier les jeunes pour leur gentillesse et la qualité de leurs travaux ainsi que les encadrants.

Cette opération argent de poche a conduit ces jeunes et leurs encadrants jusqu'à la découverte du Sénat à Paris lors de la journée du 19 décembre 2016.

BLESSAC ET CHAMPAGNAT AU SÉNAT



Afin de remercier «ses jeunes» pour leur investissement et de s'inscrire dans une démarche de sensibilisation à la citoyenneté, propre également au dispositif « argent de poche », la municipalité a organisé avec la commune de Champagnat, un déplacement à Paris afin de leur faire découvrir le Sénat.

Accueillis par le sénateur Jean-Jacques LOZACH et entourés de leurs encadrants, ils ont eu l'occasion de découvrir « la Chambre haute de la République », en prenant place notamment dans la salle des séances, où ont siégé d'illustres parlementaires tel que Victor Hugo.

Cette visite fut agrémentée d'une balade dans les jardins du Luxembourg, qui jouxtent le Sénat et d'un passage sur les Champs-Élysées afin de profiter du spectacle féérique des illuminations de la « plus belle avenue du monde ». Il est à noter que la visite guidée du Sénat est gratuite (il faut être parrainé par un sénateur). La commune a pris en charge financièrement l'intégralité des frais des jeunes (repas du midi et transport) et les frais de transport seulement pour les intervenants bénévoles. Les élus indemnisés ainsi que les conjoints ou conjointes ont payé la totalité du coût de leur voyage.

VISITE DE MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE

Le mercredi 18 octobre 2016, Madame la Sous-préfète d'Aubusson, Isabelle ARRIGHI a visité la scierie LABOURIER ainsi que le GAEC TOURNADE, accompagnée d'élus de la commune et de Madame la conseillère départementale.



Cette visite s'est révélée fort instructive et a permis aux professionnels de la commune de présenter leurs activités.





ÉLECTIONS RÉGIONALES DECEMBRE 2015

Résultats de la commune de Blessac au 2^D tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% inscrits	% Exprimés
M. Alain ROUSSET	LUG	99	23,19	49,50
Mme Virginie CALMELS	LUD	61	14,29	30,50
M. Jacques COLOMBIER	LFN	40	9,37	20

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	427	-	-
Abstentions	206	48,24	-
Votants	221	51,76	-
Blancs	10	2,34	4,52
Nuls	11	2,58	4,99
Exprimés	200	46,84	90,50

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.



Rappel des résultats de la commune au 1^{er} tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% inscrits	% exprimés
M. ALAIN ROUSSET	LUG	50	11,71	31,65
Mme Virginie CALMELS	LUD	45	10,54	28,48
M. Jacques COLOMBIER	LFN	26	6,09	16,46
M. Yvon SETZE	LDLF	12	2,81	7,59
M. Olivier DARTIGOLLES	LFG	10	2,34	6,33
Mme Françoise COUTANT	LVEC	9	2,11	5,70
M. Guillaume PERCHET	LEXG	4	0,94	2,53
M. Nicolas PEREIRA	LDVG	1	0,23	0,63
M. Joseph BOUSSION	LDVG	1	0,23	0,63

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	427	-	-
Abstentions	241	56,44	-
Votants	186	43,56	-
Blancs	17	3,98	9,14
Nuls	11	2,58	5,91
Exprimés	158	37	84,95

Rappel des résultats nationaux:



BLESSAC ET SON ÉCOLE : ACTIVITÉS 2016

AVRIL 2016: PROJET NATATION



Du mercredi 06 avril au mercredi 22 juin 2016, les 28 élèves de l'école maternelle, à travers un module de 9 séances à la piscine intercommunale à Aubusson, ont pu découvrir et explorer ce nouvel espace, développer de nouveaux équilibres à travers les activités aquatiques proposées, apprendre à contrôler leurs émotions et à respecter les règles de sécurité.

De plus en plus à l'aise au fur et à mesure des séances, les enfants ont pleinement apprécié cette activité.



JUIN 2016

Autre temps fort de cette année scolaire, le voyage de 2 jours à la ferme pédagogique du centre de plein air de Lathus dans la Vienne, le mercredi 15 et le jeudi 16 juin 2016.

Dans le cadre de ce projet intitulé « L'alimentation et la santé », les enfants ont pu découvrir les produits laitiers au travers notamment de la traite des chèvres, du nourrissage des chevreaux et de la dégustation de fromages.



Ils ont également pu effectuer un travail sur les céréales et participer à un atelier fabrication de pain.



Le potager a permis la cueillette et la dégustation de fruits, de légumes et de fleurs comestibles, la découverte du compost, des jeux sensoriels et une production plastique sur le thème du jardin.

Bilan du séjour : de nombreux apprentissages et la grande fierté d'avoir dormi une nuit loin de papa et maman !



SEPTEMBRE 2016: RENTRÉE DES CLASSES

À la rentrée scolaire 2016, l'école maternelle accueille désormais 27 enfants répartis sur 3 niveaux : 4 en petite section, 15 en moyenne section et 8 en grande section.

DÉCEMBRE 2016: REPRÉSENTATION DE CHANTS DE NOËL POUR LES FAMILLES



Mercredi 7 décembre 2016, les familles des enfants de l'école maternelle ont pu assister à une représentation de chants de Noël dans la classe.

Les élèves par petits groupes ou tous ensemble ont interprété et mimé les chants et comptines apprises en classe.

Après cette belle interprétation, le Père Noël n'a pu que venir récompenser ces jeunes choristes...



REPAS DES AÎNÉS JANVIER 2016

C'est le samedi 9 janvier 2016 que s'est tenu le traditionnel repas des aînés à la salle polyvalente de Blessac.

Une soixantaine de convives se sont réunis pour partager ensemble un repas préparé par M. RAULINE.

Le repas a été animé par l'orchestre municipal d'Aubusson qui a fait plaisir à tous et plus particulièrement aux danseurs et danseuses.



Au menu de l'édition 2016 :

*Salade d'endives au bleu d'Auvergne et ses juliennes de jambon,
Verrine de noix de St-Jacques à la fondue de poireaux et son feuilletage,
Pause fraîcheur,
Joue de bœuf sauce au vin et ses légumes,
Fromages,
Galette des rois.*

Ceux qui ne peuvent pas être là ne sont pas oubliés, le CCAS leur offrant un petit présent.

Cette manifestation est organisée par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Blessac, une équipe dynamique qui a su offrir un moment agréable en assurant, entre autres, la préparation de la salle, le service, le rangement.

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

ACCA de BLESSAC

Bureau :

Président : COUTY Christian

Vice-président : RAIX Michel

Secrétaire : COUTY Jacques

Membres : VIALETTE Serge, TOURNADE Florian, CHEVREUX Jérôme, GIRAUD Evelyne, BAUCULAT David

Contact : 23 route de Saint-Sulpice 23200 Blessac (éventuellement la Mairie de Blessac)

Téléphone : 06 71 82 59 20

Pour 2016/2017 :

Comme pour 2015/2016, l'année s'annonce bonne pour le chevreuil et le sanglier. Une quinzaine de renards et une dizaine de blaireaux ont déjà été déterrés.

Nous profitons de ce bilan pour remercier le conseil municipal qui nous donne chaque année une subvention ainsi que les propriétaires qui nous laissent chasser sur leurs terres.

Pour les dégâts nuisibles, s'adresser au Président.

Association des Amis du Verger

Bureau :

Président : SERRE Patrice

Vice-président : BOUSTIE Philippe

Secrétaire : CUISSET Marcelle

Contact : Mairie de Blessac

Téléphone : 05 55 66 17 85

Cotisation de 5 euros

Manifestations :

Participation à la fête du verger, initiation à la taille d'hiver, la taille en vert et à la greffe, observation, suivi et entretien du verger, réunions d'échange autour de tous les domaines concernant la pomme.

La récolte 2016 de pommes fut moins bonne que celle de 2015 et n'a pas permis d'exposer les nombreuses variétés présentes lors de la fête du verger.

Union Bouliste Blessac

Remise en activité du club de pétanque depuis le 16 octobre 2015. Le club évolue en UFOLEP en quatrième division du championnat hivernal et participe à la coupe de la Creuse. Le prix de la licence adulte est de 31 euros et un certificat médical est obligatoire.

Deux lots sont prévus à Aubusson.

Bureau :

Président : MARTIN Christel

Vice-président : DULERY Michel

Secrétaire : DELARBRE Dominique

Trésorier : BOURDEIX Noémie

Membres : MARTIN Pascal, DELARBRE Christine, DELARBRE Jean-Luc

Contact : 4, rue du Château 23 200 Blessac

Téléphone : 06 20 18 61 81 / 05 55 67 85 93

Le comité d'animation

Fête de la Myrtille



Les orages du matin ont retardé la venue d'un public nombreux sur la brocante. Après-midi ensoleillé avec la chorale de Pontarion et un repas créole haut en couleur avec l'énorme travail de Jean-Pierre Moutoulatchimy (chef cuisinier - guitariste et choriste du groupe Faham).



Les achards

Le colombo de poulet

La soirée s'est poursuivie avec le bal animé par le groupe Faham et bien sûr le traditionnel feu d'artifice.



Fête du Verger



Peu de pommes cette année, mais le jus de pomme a quand même coulé à flots. Il était d'ailleurs délicieux comme les nombreuses pâtisseries confectionnées par nos bénévoles.



Une belle récolte



Les magnifiques cakes aux pommes

Les savoureuses flognardes



Le comité d'animation (suite)

Tranloup

Côté sport la course du Tranloup s'est associée au trail de la licorne d'Aubusson, et a eu lieu le samedi 11 juin avec deux parcours sur Blessac 9km et 21 km ; 116 participants; une quinzaine de jeunes sur la course enfants et une vingtaine de randonneurs.

Trois coureurs Blessacois

Olivier 21 Km



Le comité d'animation remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ses manifestations.

Aurélien 9 Km



Robin 9 Km



***Vous avez des idées ?
Vous avez envie de prendre part à nos actions...***

N'hésitez pas à nous contacter.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- CHAISES Ethan, le 04/03/2016
- LABOURIER Hannah, le 07/04/2016
- CHUDET Léo, le 12/08/2016
- MAUGARD Rose, le 22/09/2016

Mariages

- CHEZEAUD Olivier
& OLLIER Sylvie, le 23/04/2016
- REGAS Charles
& MAUDUIT Twiggy, le 27/08/2016

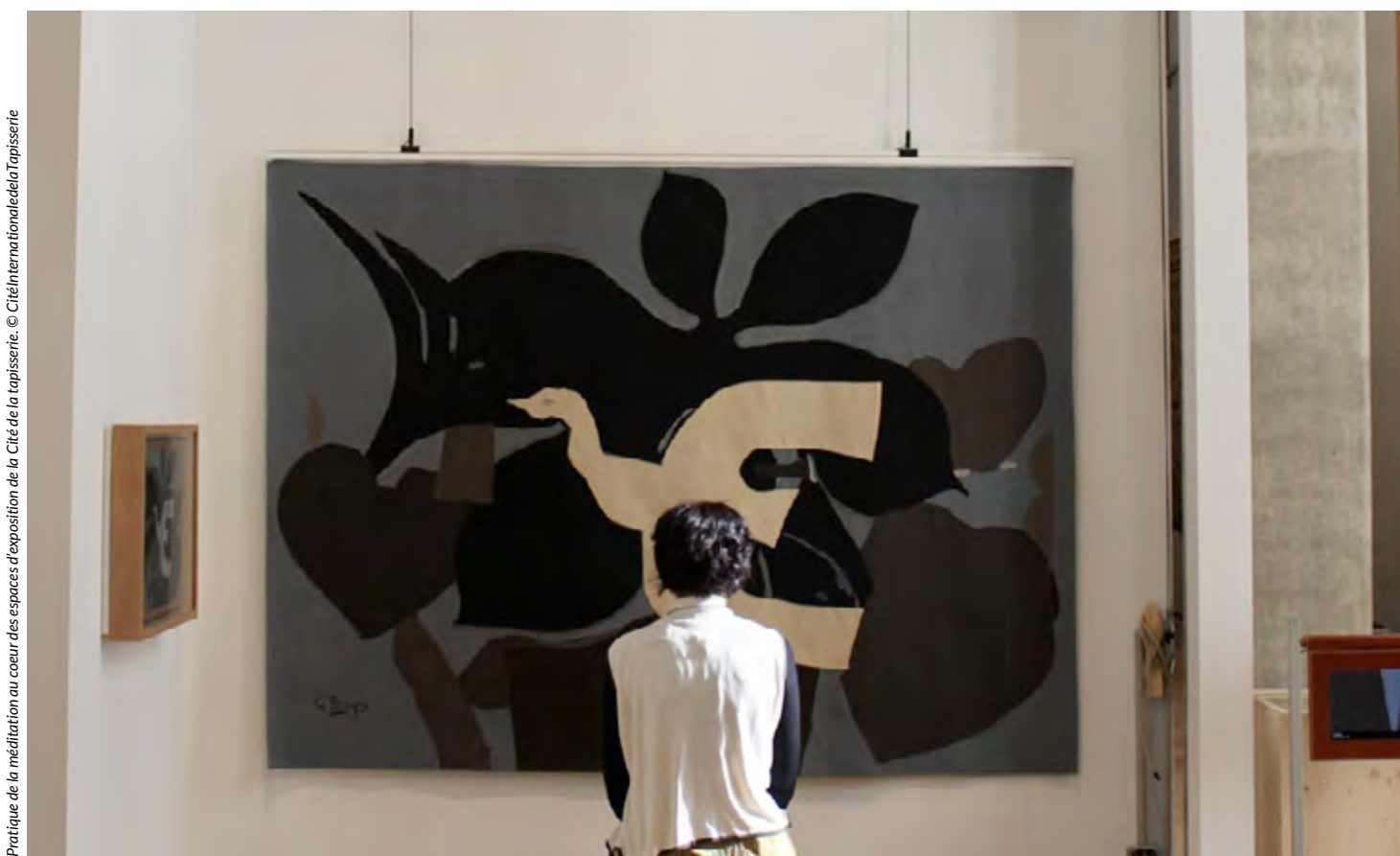
Décès

- Mme JORRAND Bernadette,
épouse REGAS LLIBRE, le 13/01/2016
- Mme BERGERON Marcelle
veuve LE BERRE, le 01/02/2016
- Mme LEGER Véronique,
épouse RONDIER, le 05/03/2016
- Mme LAVIGNE Suzanne,
veuve LAFFET, le 28/03/2016
- M. BOUJASSON Stéphane, le 29/07/2016
- M. RONDIER Michel, le 03/08/2016



CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE

La Cité internationale de la tapisserie a ouvert ses portes le 10 juillet 2016, inaugurée par le Président de la République François Hollande, sur le site de l'ancienne École nationale d'Art décoratif d'Aubusson. Outre le triplement des surfaces d'exposition de l'ancien Musée de la tapisserie à Aubusson avec une mise en scène des œuvres inspirée des techniques du décor de théâtre inédite, la Cité de la tapisserie abrite de nouvelles fonctions : des ateliers professionnels, un centre de formation pour les élèves du Brevet des Métiers d'Art «Art de la lisse», une plate-forme de création, un centre de ressources documentaires de niveau européen sur la tapisserie et les arts textiles, ou encore des résidences d'artistes, d'étudiants ou de chercheurs. Avec un objectif de 40 000 visiteurs par an, la Cité de la tapisserie a déjà accueilli, fin 2016, plus de 36 000 visiteurs en moins de 5 mois.



LA CITÉ DE LA TAPISSERIE LANCE UNE ACTIVITÉ EN EXCLUSIVITÉ POUR 2017 : «VIVRE L'ART AUTREMENT - MÉDITATION / CONTEMPLATION AU COEUR DES COLLECTIONS»

Pour 2017, la Cité internationale de la tapisserie propose le développement d'un nouveau rapport à l'art et aux œuvres à travers la pratique régulière de la méditation / contemplation au cœur des espaces d'exposition.

Au fil de dix séances de fin janvier à fin mai, dans un cadre privilégié en contact direct avec les œuvres, les participants seront invités à découvrir de nouvelles relations à l'art par des techniques permettant de développer des approches méditatives et contemplatives, de se connecter à des ressources intérieures et enfin d'activer et développer des capacités intuitives.

Méditer et contempler avec des œuvres d'art

S'asseoir au sein du musée, en dialogue avec des œuvres. Être présent à soi-même et à l'art. Entrer en rapport avec

ce qui est, en pleine conscience permet de lever les barrières que nous posons habituellement entre nous et l'objet, entre la matière et l'immatériel, entre le corps et l'esprit.

Au cours des séances, les participants aborderont des méditations par des thèmes spécifiques, inspirés par les différentes œuvres et en résonance avec leurs aspirations. Leurs propres symboles et ressentis seront des portes d'entrée vers plus de connaissance et de vie. Des expériences pour générer du sens et de la cohérence dans la vie quotidienne.

Se connecter à ses ressources intérieures

À partir d'un objectif personnel (un état à changer, un projet à concrétiser, des qualités à améliorer, un problème spécifique à résoudre, etc.), il s'agira d'entrer au cœur de l'œuvre d'art pour y collecter des ressources aidantes, qui s'activeront et s'ancreront par l'intermédiaire de l'œuvre, de façon à pouvoir en bénéficier pleinement immédiatement et dans l'avenir (technique d'Actualisation par les Mouvements Oculaires*). Cette activation de ressources intérieures se fait individuellement et est guidée dans son processus.

(*EMA/AMO : méthode créée et développée par Isabelle David, enseignante en coaching et PNL)

Activer et développer ses capacités intuitives

Se connecter à une œuvre d'art ouvre la possibilité de construire des ponts entre différentes caractéristiques ou composantes de l'œuvre et sa propre intuition. Les séances seront l'occasion d'expérimenter le fait de ne plus penser l'œuvre, mais uniquement la vivre, à partir d'une intention, sur différents plans sensoriels : auditif, visuel, kinesthésique, gustatif, olfactif. Laisser faire, quitter le mental, ne pas imaginer, ne rien supposer, laisser monter l'intuition et noter ce qui vient...



INFOS PRATIQUES :

> Ouvert à tous (adultes), sur inscription (attention, nombre de places limitées) auprès de Dominique Sallanon, Cité internationale de la tapisserie, au 06 18 54 44 13.

> 10 séances, les mardis de 18h30 à 20h à partir de fin janvier 2017 (répartition des dates communiquée à l'inscription).

> Tarifs : 100 € pour 10 séances (6 € par séance de méditations guidées collectives au sein du musée + 1 séance personnalisée d'activation de ressources par les mouvements oculaires à 40 €).

La Cité internationale de la tapisserie sera fermée tout le mois de janvier pour permettre aux équipes de poursuivre le récolement, l'inventaire des collections et organiser les mouvements d'œuvres et quelques nouveautés au sein du parcours d'exposition.

Horaires d'ouverture :

Haute saison (juillet-août) : 10h-18h tous les jours sauf le mardi 14h-18h uniquement. Visites guidées gratuites à 11h, 14h, 15h et 16h.

Basse saison (septembre à juin) : 9h30-12h et 14h-18h tous les jours sauf le mardi. Fermeture hebdomadaire le mardi. Visite gratuite de l'atelier de tissage les lundi, mercredi, jeudi et samedi à 15h.

Fermeture annuelle tout le mois de janvier.

Tarifs :

Plein tarif : 7 €

Tarif réduit : 5 € (étudiants, moins de 25 ans, plus de 65 ans, groupes à partir de 10 pers.)

Gratuit pour les moins de 18 ans

Visites guidées (sur réservation) : 30 € - 1 à 40 pers. ; 30 € par tranche supplémentaire de 1 à 40 pers. / Durée : 1h30 (réduit à 1h sur demande)

LE COIN DES ENFANTS

Rébus américain



Mie-souris > Missouri. Le Missouri est un Etat américain

Rébus monumental



A-loup-Haïe-T > Alouette

Charade

Mon premier aime le lait
Mon deuxième est le contraire de tard

Mon tout est un monument fortifié.



Mon 1er : « chat »
Mon 2ème : « tôt »
Mon tout : Châtea

DEVINETTE BLESSACOISE

Où a été prise cette photographie sur la commune de Blessac ?
Réponse dans le prochain bulletin !



Réponse photo de l'an dernier :



La plaque se trouve dans le village de la Borne, sur le mur de la maison de Mme DUGAUD, née BONNOT.



*Le Conseil Municipal
vous souhaite*

*une bonne et heureuse
année 2017 !*
